

Arrondissement : LE HAVRE

Collège Jean Moulin

Type de réunion

Réunion de collège public

Numéro et titre du troisième sujet traité

10- Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Un accord s'est fait pour penser que l'orientation au collège, ce n'est pas déjà choisir un métier mais qu'elle s'inscrit dans un processus de formation générale.

La discussion a porté sur l'orientation des élèves pour lesquels le choix de l'avenir posait le plus de questions.

1) A partir de là, deux points de vue se sont exprimés.

- Il faut laisser à un élève la possibilité d'aller vers une formation professionnelle immédiate dès lors qu'il s'agit d'un véritable choix, dans le cas d'élève totalement démotivé par rapport au cadre scolaire et pour lequel le maintien au collège ne lui permet pas de sortir de l'échec scolaire dans lequel il se trouve.
- Il faut laisser à un élève l'obligation de rester dans le cadre scolaire commun du collège, parce que même en situation d'échec à un moment donné, la maturité et les rythmes d'apprentissage ne sont pas les mêmes pour les uns et les autres, que la projection dans l'avenir n'est que rarement le fait des jeunes adolescents. Par ailleurs, l'idée que l'élève peut aller vers une formation professionnelle satisfaisante sans avoir acquis les connaissances communes du collège semble un leurre. Il faut aussi rappeler que les acteurs de la vie économique eux-mêmes revendiquent autant de savoirs abstraits pour les métiers dits « manuels ».

2) Améliorer l'orientation pour tous.

- Nous avons été d'accord pour demander que les choix d'orientation soient préparés, selon des modalités à discuter, dès la 6^{ème} ?, de façon progressive, par des mini-stages ?
- Nous avons été d'accord pour demander l'amélioration du logiciel PAM qui évite peut-être la subjectivité des orientations uniquement par dossiers mais qui sans aucun doute introduit des critères mal quantifiés - âge de l'élève au détriment de sa motivation.

L'orientation au collège, si elle se base sur un projet personnel de l'élève et de sa famille a besoin de l'information et du suivi que peuvent donner les conseillers d'orientation.

Pour que le choix d'une orientation soit la mieux adaptée possible, il faut mettre en œuvre les compétences croisées des parents, des professeurs, des conseillers d'orientation.

Au niveau de l'information, toutes les possibilités sont ouvertes, intervenants professionnels, recherches personnelles, voyages, visites mais ce n'est ni facile ni donné à chacun.

La 1^{ère} démarche d'information, c'est celle qui est proposée dans le collège par le conseiller d'orientation. Le renforcement de la présence du conseiller d'orientation dans l'établissement nous semble une priorité. Il a un rôle essentiel et actuellement, on peut penser que le nombre et le temps dont disposent ces personnels pour chaque établissement sont insuffisants si l'on se réfère aux besoins de nos élèves.

La réflexion pour utiliser au mieux les informations, de façon individuelle, vient d'abord de l'équipe éducative, au premier rang de laquelle se situe le conseiller d'orientation, avec l'élève, avec sa famille pour aboutir au choix d'orientation.

Un autre aspect abordé a été le manque de continuité entre école primaire et 6^{ème} et entre 3^{ème} et lycée.

Indirectement lié aux questions d'orientation, ce thème a été mis au rang de nos priorités car la rupture

- trop brutale- n'amène pas les élèves à évoluer de façon satisfaisante au collège.

Certains perdent le sens de ce qu'ils font et leur désorientation au sens propre est un handicap.

Le côté de plus en plus abstrait de l'enseignement donné au collège peut ne pas convenir à certains. Nous suggérons de revoir dans les programmes l'équilibre entre concret et théorie.

Dans les choix d'orientation qui se construisent au collège, pour lutter contre l'échec et la démotivation, pour lutter contre la dévalorisation, il faut que l'enseignement offre des voies diversifiées et permette aux élèves de trouver leurs repères en créant les liens nécessaires

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

- ☞ Développer la présence des COP dans les établissements et s'appuyer sur la motivation des élèves pour les responsabiliser.
- ☞ Améliorer la liaison entre les niveaux de scolarité (cycles de l'école élémentaire puis lien 3ème - 2nde) et ainsi améliorer l'orientation en sortie de collège.
- ☞ Valoriser davantage l'initiation aux enseignements techniques pour offrir une diversité de choix.